

sente cet événement. Il y eut le 17. de Mai une commotion, qui a eu des suites. Elle est apaisée présentement. Elle n'en mérite pas moins d'être rapportée. Le trop de rigidité avec laquelle des Exempts de Police se sont comportés en faisant l'office de leur charge, y a donné lieu. Dès l'hiver dernier il y avoit eu un ordre général, tant à *Paris* que dans les autres Villes du Royaume, pour enlever tous les mandians & autres gens sans vocation, afin de les transporter en *Amérique*, & de les employer utilement. Il parut ensuite nécessaire d'étendre cet ordre aux enfans qui n'ayant point de parens, ni d'occupation, étoient abandonnés à eux-mêmes & à une oisiveté dangereuse. Mr. de Berryer, Lieutenant-Général de Police, donna ses ordres sur ce sujet avec toute la précaution & la prévoyance que l'on pouvoit y apporter. Mais comme il n'est guères possible dans des circonstances de cette nature, d'éviter absolument toute méprise, il arriva que les Exempts de la Police confondirent des enfans à la charge de parens avec d'autres qui ne l'étoient point. Un d'eux ayant arraché du côté de sa mère, un jeune garçon qui s'étoit réfugié auprès d'elle, sans que l'Exempt voulût croire que ce fût sa mère, les cris & les lamentations de cette femme attirèrent la populace, & l'ameuterent contre l'Exempt, qui fut assommé de coups. On commanda aussitôt le Guet à pied & à cheval pour rétablir l'ordre; mais la populace étoit trop agitée pour tout d'un coup s'apaiser. La prévention se joignant à la furie du peuple, tout ce qui appartenoit à la Police fut également exposé à éprouver de fâcheux traitemens. On eut plusieurs exemples dans les Fauxbourgs de *St. Honoré*, de *St. Marceau*, de *St. Germain*,